

CONVOCAATION
FINALE DEPARTEMENTALE U11
SECTEUR LAON

<u>PROGRAMME</u>	<u>ENCADREMENT</u>
<u>Date</u> : le Mercredi 11 Juin 2014 <u>RV</u> : à 14h au stade Levindrey à LAON <u>Objet</u> : Composition du CPD U12 saison 2014-2015	Responsable technique PIETTE Timothée

Joueurs convoqués

<u>CSO ATHIES/LAON</u> FLAMANT Jules <u>US AULNOIS</u> CLEMENT Killian <u>US BRUYERES</u> DURAND Thomas CARTON Romain	<u>US LAON</u> RYTTER Stan DUBREUIL Thomas BACHELEZ Yoni SOGBOSSI Théophile <u>ASPTT LAON</u> LOBJOIS Mathis	<u>US GUIGNICOURT</u> BLOQUET Jules <u>FFC CHERY POUILLY</u> BARRIERE Mattéo <u>ETE CREPY VIVAISE</u> STRUBBE Nathan
--	--	--

En cas d'absence, prévenir PIETTE Timothée : 0633568809

DESTINATAIRES : Clubs – Encadrement- Responsable Pole TE- Président-

ARTICLE 8 DU REGLEMENT PARTICULIER DE LA LIGUE
LES SELECTIONS

- 1) Tout joueur désigné à l'honneur de participer à un match de pré-sélection ou de sélection de Ligue ou de District qui déclare être indisponible ne peut disputer aucun des deux matchs officiels suivants sans préjudice des sanctions qui pourraient être prises à son égard.
- 2) Toutefois, le Conseil de Ligue, de District ou les Commissions intéressées peuvent sur présentation d'une excuse reconnue valable, limiter ou supprimer les interdictions et sanctions qui précèdent.
- 3) Un joueur sélectionné par la Ligue ou le District ne peut sous aucun prétexte disputer un autre match dans les 48 heures précédant la rencontre de sélection.
- 4) Tout club ayant conseillé à un de ses joueurs de s'abstenir de porter les couleurs de la Ligue ou du District est pénalisé d'une amende et le ou les dirigeants responsables peuvent être suspendus.

Po/le Président
Le CTD 02
Hervé Foubert

